

# Société des médecins du canton d'Argovie: une société qui a du punch et du cœur!

Yolanda Peterhans-Windisch

Administratrice



## Aargauer Ärzteverband

### Nos ancêtres ...

Nous fêterons bientôt notre bicentenaire. En effet, le premier procès-verbal de la «Société des médecins du canton d'Argovie» date de janvier 1813. Le secrétaire de l'époque répertoria 17 médecins dans le registre des membres écrit à la plume et difficilement déchiffrable pour les non-initiés. A l'époque, les maladies telles que le choléra, le typhus, la diarrhée et l'épilepsie étaient un sujet de discussion. Un siècle plus tard, une phrase aujourd'hui bien connue fait une première apparition: «Les coûts ne cessent d'augmenter et cela ne peut continuer ainsi!»

### Notre organisation ...

La Société des médecins du canton d'Argovie représente environ 1300 médecins des deux sexes. Malgré le blocage de l'accès à la pratique privée, leur nombre continue d'augmenter.

Il y a deux ans, notre société a réadapté ses structures à l'interne. La direction, qui compte cinq membres, ainsi que l'administratrice et le conseiller juridique sont chargés de déterminer les objectifs stratégiques et de traiter les affaires de la société. Un système de répartition par domaines permet aux responsables de gérer un sujet particulier et de traiter de manière approfondie les projets à long terme. La compétence décisionnelle en matière de tarifs et de conventions incombe à l'Assemblée des délégués qui compte 35 membres.

Le domaine opérationnel est géré par la direction qui assume toutes les tâches administratives, organisationnelles et financières. En ce qui concerne les ressources humaines, l'administratrice a sous ses ordres une responsable administrative au bénéfice d'une formation commer-

ciale, qui fait le lien entre les mandats émanant de la direction et le secrétariat, ainsi que deux collaboratrices à temps partiel.

### Perspectives d'avenir ...

Les tâches d'une association cantonale sont fort complexes et couvrent, outre différents sujets de politique associative, également quelques domaines très pointus dont personne ne se sent véritablement responsable. Il n'est donc guère étonnant que ni les fonctionnaires de l'association ni les membres ne puissent se faire une idée générale de l'ensemble des thèmes traités. Un avantage de taille de cette complexité est quelle permet de travailler en synergie. Alors que des groupes indépendants doivent tout d'abord créer une base et mettre en place un contexte administratif, les sociétés cantonales peuvent, pour chaque nouveau projet, profiter de savoirs, réseaux et banques de données disponibles, ce qui implique aussi une charge financière moins importante.

Dans le domaine de la santé, exigeant et mouvementé, les fonctionnaires travaillant selon le principe de milice sont de plus en plus sollicités sur le plan du temps et de leurs compétences. Ils doivent notamment suivre l'évolution politique et reconnaître les futurs problèmes pour pouvoir, le cas échéant, agir en temps voulu, marquer leur présence et échanger des idées avec les membres et les autres partenaires du système de santé.

Nous sommes fiers que notre engagement soit également reconnu en dehors du canton (notre projet pilote «Analyse de la fourniture de soins en regard de la densité médicale depuis l'entrée en vigueur de la clause du besoin» a par exemple été repris par d'autres associations cantonales) et que notre étude permanente des coûts, avec une participation de plus de 70% des médecins argoviens, puisse servir à la FMH pour une prochaine révision du TARMED.

Nous autres collaboratrices du Secrétariat de la Société des médecins du canton d'Argovie sommes heureuses et reconnaissantes de pouvoir nous engager en faveur des membres de la société et de bénéficier de leur confiance.

Correspondance:  
Société des médecins  
du canton d'Argovie  
Im Grund 15  
CH-5405 Baden-Dättwil  
Tél. 056 470 08 08

aav@hin.ch

www.aargauer-aerzte.ch